

République Française

Département du Tarn
Arrondissement de Castres
Communauté de Communes
Sidobre Vals et Plateaux
Tel : 05.63.73.03.86
Courriel : contact@ccsvp.fr

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Séance du lundi 18 mars 2019

Date de la convocation
11/03/2019

*L'an deux mille dix-neuf et le dix-huit mars l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie à Vialavert, sous la présidence de Jean-Marie
FABRE,*

Membres en exercice :

33

Présents : 23

Représentés :

7

Votants : 30

Présents : Jean-Marie FABRE, François BONO, Guy SABLAYROLLES, Didier GAVALDA, Christian LAGASSE, Jean-Claude GUIRAUD, Gérard GRAND, Claude CULIE, Francis GALINDO, Michel LOUBET, Pierre MODERAN, Christian SAISSAC, Serge SERIEYS, Jean-Michel TALMANT, Anne-Marie BOYER, Lorette DI PAOLO, Marie MARTINEZ, Marie-Christine MARTY, Françoise PONS, Guy CESCO, Dominique CROS, Roland RAYNAUD, Claude THURIES

Secrétaire de séance:

François BONO

Représentés : Brigitte PAILHE FERNANDEZ, Alain GRAN, Nicole ARMENGAUD, Colette BARSALOU, David ESCANDE, Michel SEGUIER, Huguette AZEMA

Excusés : Philippe FOLLIOU, Lilyan AZAIS

Absents : René CASTANT

Compte rendu de la séance du Conseil communautaire du 18 mars 2019

Le compte-rendu de la séance précédente du Conseil communautaire est adopté à l'unanimité.

Vote du compte de gestion 2018- Budget annexe hotel d'entreprises (DE_2019_034)

Vote du compte de gestion 2018- Budget annexe Nancy Bez (DE_2019_035)

Vote du compte de gestion 2018 - Budget annexe enfance (DE_2019_036)

Vote du compte de gestion 2018 - Budget annexe SPANC (DE_2019_037)

Vote du compte de gestion 2018 - Budget annexe ordures menageres (DE_2019_038)

Vote du compte de gestion - Budget principal CCSVP (DE_2019_054)

Le Conseil Communautaire déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018, par le receveur, visés et certifiés conforme, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe hotel d'entreprises (DE_2019_039)

Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe Nancy Bez (DE_2019_040)

Vote du compte administratif 2018- Budget annexe enfance (DE_2019_041)

Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe SPANC (DE_2019_042)

Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe ordures menageres (DE_2019_043)

Vote du compte administratif - Budget principal CCSVP (DE_2019_055)

Le Conseil Communautaire vote et arrête les résultats définitifs.

**Affectation du résultat de fonctionnement 2018- Budget annexe hotel d'entreprises
(DE_2019_044)**

Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget annexe Nancy Bez (DE_2019_045)

Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget annexe enfance (DE_2019_046)

Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget annexe spanc (DE_2019_047)

**Affectation du résultat de fonctionnement 2018 - Budget annexe ordures menageres
(DE_2019_048)**

Affectation du résultat de fonctionnement - Budget principal CCSVP (DE_2019_056)

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat.

Vote du budget primitif 2019 - budget annexe ordures menageres (DE_2019_049)

Vote du budget primitif 2019 - Budget annexe SPANC (DE_2019_050)

Vote du budget primitif 2019 - Budget annexe enfance (DE_2019_051)

Vote du budget primitif 2019- budget annexe Nancy Bez (DE_2019_052)

Vote du budget primitif 2019 - Budget annexe hotel d'entreprises (DE_2019_053)

Vote du budget primitif - CCSVP (DE_2019_057)

Le Conseil Communautaire décide d'adopter le budget.

Demande de financement - projet de création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle multi sites à Lacrouzette et Roquecourbe (DE_2019_060)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le dossier « création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle multi sites à Lacrouzette et Roquecourbe ».

DECIDE de solliciter des subventions conformément au le plan de financement présenté.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute les pièces afférentes à cette opération.

Dotations aux amortissements 2019 (DE_2019_061)

Budget principal / Budget annexe Enfance / Budget annexe Filière Granit / Budget annexe Hôtel d'entreprises / Budget annexe Nancy-Bez / Budget annexe Office de Tourisme / Budget annexe REOM / Budget annexe SPANC / Budget annexe Réseau.Net :

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de réaliser aux budgets 2019 mentionnés ci-dessus les amortissements et fixe leurs durées conformément aux tableaux présentés.

Vote des taux de la fiscalité directe locale (DE_2019_062)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE que le taux de "cotisation foncière des entreprises" soit fixé à 28,16 %

DECIDE que le taux de "taxe d'habitation" soit fixé à 11,38 %

DECIDE que le taux de "taxe sur le foncier bâti" soit fixé à 0,435 %

DECIDE que le taux de "taxe sur le foncier non bâti" soit fixé à 14,51 %

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour compléter et signer l'état n°1259.

Avancement de grades (DE_2019_063)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE, sous réserve d'un avis favorable émis par le centre de gestion, les propositions d'avancements de grades pour les agents concernés.

DECIDE la création :

- . A compter du 01/04/2019, d'un emploi permanent, temps complet, Technicien principal 1^{ère} classe,
 - . A compter du 01/05/2019, d'un emploi permanent, à temps complet d'Assistant de conservation principal de 1^{ère} classe,
 - . A compter du 01/09/2019, d'un emploi permanent à temps non complet 8/35^è, d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
 - . A compter du 01/09/2019, d'un emploi permanent à temps non complet 26.5/35^è, d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe.
- PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice et **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour procéder à ces avancements et signer toute pièce afférente.

Convention de mandat - Réalisation travaux haltes équestres (DE_2019_064)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de passer une convention de mandat pour la réalisation de travaux d'aménagement de haltes équestres sur le territoire intercommunal avec le PETR Hautes terres d'oc, conformément aux termes de la convention.
DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre ce programme, signer cette convention ainsi que tout document y afférant

Vente de concassé de granit - Tarifs (DE_2019_065)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE les tarifs mentionnés ci-dessus concernant la vente de matériau concassé de granit issus de la filière granit du Sidobre.

Acte en la forme administrative - Terrains Indivision TIBERGHIEU (DE_2019_066)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE à l'unanimité l'achat des terrains (parcelles AW 684, AW 696 et AW 695) pour un montant de dix euros.
DECIDE d'établir cet achat par acte en la forme administrative.
DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour établir l'acte en la forme administrative.
DESIGNE Monsieur François BONO, 1^{er} Vice-Président, pour signer cet acte au nom de la communauté de communes.

Acte en la forme administrative - Terrains GFR de Saint-Martial (DE_2019_067)

APPROUVE à l'unanimité l'achat des terrains (parcelles AT 128, AT 131) pour un montant de dix euros.
DECIDE d'établir cet achat par acte en la forme administrative.
DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour établir l'acte en la forme administrative.
DESIGNE François BONO, 1^{er} Vice-Président, pour signer cet acte au nom de la communauté de communes.

Avance remboursable du budget principal au budget annexe REOM (DE_2019_068)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE la mise en place de l'avance remboursable du budget principal au budget annexe REOM, pour un montant maximum de 400 000€, fractionnés en fonction des besoins au cours de l'exercice 2019, obligatoirement remboursés au budget principal avant le 31/12/2019.
AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération

**Travaux de voirie - FDT / VOirie d'intérêt local Canton de "Castres2" et "Hautes terres d'oc"
(DE_2019_069)**

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'engager des travaux routiers sur les voies communales du canton de « Hautes terres d'oc » et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental du Tarn, au titre du FAVIL 2019 pour un montant prévisionnel de 180 000€.
DECIDE d'engager des travaux routiers sur les voies communales du canton de « Castres 2 » et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental du Tarn, au titre du FAVIL 2019 pour un montant prévisionnel de 38 000€.
AUTORISE Monsieur le président à engager les travaux sur les voies communales inscrites au programme voirie 2019 et solliciter le versement des subventions auprès du Conseil Départemental du Tarn.

**Attribution des lots -Marché à Procédure Adaptée, construction des Bureaux Administratifs
"NEOFORT" à St Agnan (DE_2019_070)**

Lot 3 – Menuiseries extérieures

Entreprise retenue : CORBIERE SASU pour un montant de 29 890 € HT

Lot 4 – Plâtrerie menuiserie intérieure

Entreprise retenue : MASSOUTIER ET FILS pour un montant de 18 361.30 € HT

Lot 9 – Menuiserie intérieure

Entreprise retenue : Menuiserie LOUP David, pour un montant de 24 041.50 € HT

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VALIDE les choix présentés ci-dessus des entreprises retenues suite à la consultation réalisée dans le cadre d'un Marché à Procédure Adaptée, construction des Bureaux Administratifs "NEOFORT" à St Agnan
DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toute pièce afférente à ce marché.

Attribution des lots – Marché voirie 2019 (DE_2019_071)

Lot 1 – Marché de travaux :

Entreprise retenue : Groupement Eiffage / TPP, pour un montant de 422 019,00 € HT

Lot 2 – Fourniture de liant bitumineux :

Entreprise retenue : C3L, pour un montant de 162 000,00 € HT

Lot 3 – Fourniture de grave émulsion :

Entreprise retenue : Carceller, pour un montant de 71 250,00€ HT

Lot 4 – Fourniture de granulats :

Entreprise retenue : Carayon, pour un montant de 3 131,77 € HT

Lot 5 – Fourniture de granulats :

Entreprise retenue : Carrières de Cambounès, pour un montant de 11 100,00 € HT

Lot 6 – Fourniture de granulats pour ESU :

Entreprise retenue : Carayon, pour un montant de 4 211,02 € HT

Lot 7 – Fourniture de Granulats pour ESU:

Entreprise retenue : Carrières de Peyrebrune, pour un montant de 14 137,50 € HT

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VALIDE les choix présentés ci-dessus des entreprises retenues dans le cadre de l'appel d'offres relatifs aux fournitures et travaux de voirie 2019.
DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toute pièce afférente à ce marché.